Trois substances présentent un risque fœtotoxique

Compte Test - 2014-05-26 13:49:00 - Vu sur pharmacie.ma

Selon une expertise de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire), l'exposition aux produits de bricolage, d'entretien et de répulsifs contenant du toluène, du n-hexane et du cis-CTAC, présente un risque potentiel pour le f½tus.

Le n-hexane et le toluène sont utilisés comme solvant (peinture, vernis, laque, colles...); le cis-CTAC comme conservateur, notamment dans certains répulsifs.

L'ANSES insiste dans son communiqué sur l'importance d'informer la population générale sur les moyens permettant de limiter les expositions des femmes enceintes : « en ventilant et aérant les espaces intérieurs lors de l'utilisation de ces catégories de produits, en évitant leur utilisation conjointe, en respectant les recommandations d'usage et en réduisant le temps de présence lors de l'application et des phases de séchage, en particulier en milieu de travail ».